

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 + 2 **PROCURATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le 12 du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, LAFITTE Patrick, SABARDEIL Manon, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel, GERBOLES Henri

Absents ayant donné procurations : ROUCOLLE Lilian à Jean-Louis TORRES, FEDERICO Fatiha à BOLASELL Claire-Marie

Absent : RAMIREZ Anne-Marie

Le quorum est atteint

Mme LECTEZ Laurence a été désignée secrétaire de séance

DEL N°12202301 : APPROBATION ORGANIGRAMME SERVICES COMMUNAUX

Monsieur le maire propose au conseil l'approbation de l'organigramme des services de la commune.

Toute organisation territoriale nécessite un organigramme afin que tous les agents puissent se positionner. Celui de la mairie a été retravaillé car il a évolué depuis sa dernière édition. Cet organigramme fait apparaître à la fois les liens hiérarchiques (trait plein) entre les agents mais également les liens fonctionnels (pointillés).

Monsieur le maire demande à l'assemblée d'approuver l'organigramme des services de la mairie de Corneilla-del-Vercol

Après avoir entendu le maire, le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'organigramme des services de la mairie de Corneilla-del-Vercol.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**